



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEGE Jacques Prévert
1060 Avenue Burago di Molgora
69360 Saint-Symphorien-d'Ozon

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE VALANT ACTE D'ENGAGEMENT, REGLEMENT DE LA
CONSULTATION ET CAHIERS DES CHARGES**

SEJOUR PEDAGOGIQUE NORD ANGLETERRE AVRIL 2024

Administration contractante

Etablissement Public Local d'Enseignement

Nom de l'établissement : COLLEGE JACQUES PREVERT
Adresse : 1060 avenue Burago di Molgora – 69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON
Téléphone : 04 78 02 48 70
Fax : 04 78 02 48 74
Mail : intendant.0691496b@ac-lyon.fr
N° RNE : 0691496b
N° SIRET : 19691496400016

Représenté par Madame BOYER Catherine, Principal du Collège Jacques Prévert

Téléphone : 04 78 02 48 70
Mail : intendant.0691496b@ac-lyon.fr

Comptable assignataire des paiements : Monsieur FEYSSAT Frédéric, Agent comptable du Lycée Gustave Eiffel à Brignais.

Professeur Référent pour le séjour : Mme AVET Valérie

Article 1 : Objet du marché :

Le présent marché a pour objet l'organisation d'un séjour linguistique dans le Nord de l'Angleterre, pour 49 élèves (âgés de 13 à 16 ans) et 3 accompagnateurs.

Date du 13 au 19 avril 2025. Si les dates ne sont pas disponibles, nous faire une autre proposition de préférence en avril ou en mai.

Article 2 : Descriptif du marché :

La prestation doit comprendre :

- L'hébergement en famille (4 nuits, 5 jours)
- Le transport : en autocar, en train (ferry) ou en avion (le plus économique)
- Les visites (selon le descriptif ci-dessous)
- La restauration (repas : 4 repas le soir dans les familles, 4 petits déjeuners dans les familles, 5 pique-niques)
- L'assurance : annulation individuelle et groupe
- L'assistance 24h/24h

DESCRIPTIF DU SEJOUR :

- 1° jour : départ du collège, soit voyage en car de tourisme vers l'Angleterre avec une traversée en ferry dans le Nord de la France + car en Angleterre, ou train ou avion
- 2° jour : CHESTER : visite guidée de la ville avec « the Roman Patron Soldiers ; visite de la cathédrale ; temps libre
- 3° jour : LIVERPOOL : visite du « Beathes Story », visite du « Slavery Museum » et du « merseyside Museum ».
- 4° jour : MANCHESTER : visite du stade de Manchester City ; visite guidée de la ville ; temps libre
- 5° jour : LIVERPOOL : visite du « Western Approaches Museum » et du «World museum » ; temps libre.
- 6° jour : Voyage du retour ; arrêt à Oxford, Découverte de la ville par canaux en « punting » ; visite de Oxford Castle ; temps libre.
- 7° jour : Arrivée au collège.

Article 3 : Contenu et forme du prix :

Le prix du marché revêtira la forme d'un prix forfaitaire globale qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation. Le prestataire détaillera l'offre en cas de variation unitaire du nombre de participants avant réservation.

Le prix devra comprendre :

- Le transport,
- Les taxes éventuelles,
- Les repas à partir du déjeuner du jour 2 (restauration rapide) et dîner du jour 6 à Oxford, type fish and chips.
- Les visites,
- En cas de désistement, les conditions de remboursement doivent être précisées, avec montant des sommes retenues ou à payer.
- La gratuité pour les accompagnateurs ne peut être admise. La proposition devra détailler le coût de revient par personne.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la réalisation des prestations définies.

Article 4 : Règlement – paiement administratif :

L'offre précisera les modalités de règlement (acompte, échéances) et devra indiquer la durée de validité du prix. Les acomptes ne devront pas dépasser 70% du prix global du voyage, le solde de 30% n'étant réglé qu'à la remise des documents permettant la réalisation du séjour et sur présentation de la facture. Les factures d'acompte et finales devront être déposées sur la plateforme Chorus-pro.

Article 5 : Présentation des offres :

Le dossier de consultation est à retirer sur le site de l'AJI : <https://mapa.aji-france.com/>

La transmission des offres doit être effectuée de façon dématérialisée

- Via la plateforme : <https://mapa.aji-france.com/>

Ou par mail : intendant.0691496b@ac-lyon.fr

L'offre doit être reçue au plus tard le **mercredi 25 septembre 2024 12h00.**

Les propositions qui seraient remises ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenues.

Article 6: Durée de validité des offres :

Les candidats sont tenus par leur offre dès son dépôt et jusqu'à paiement du solde.

Article 7: Examen des offres :

Pour déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-dessous :

- Prix : 60%
- Qualité des prestations : 20%
- Qualité des services associés : 20%

Pour tout renseignement, il est possible de contacter, Mme CHETOT Cécile, Secrétaire Générale, à l'adresse : intendant.0691496b@ac-lyon.fr ou Mme AVET : valerie.avet@ac-lyon.fr